

# Conseil de développement de Grand Poitiers

## Rétrospective 2025



- Expérimentation d'une méthodologie d'élaboration de plan piéton
- Propositions de pistes de fonctionnement pour le prochain CODEV

**Bureau communautaire du 18 décembre 2025**



**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

# EXPÉRIMENTATION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE PLAN PIÉTON



GRAND POITIERS

communauté urbaine



Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# CONTEXTE

- Chantier 2025 issu de la saisine sur la plan Mobilité
- **Proposition du CODEV** : innovation, expérimentation d'une méthodologie pour une éventuelle application à l'échelle communautaire
- Travail d'exploration, de « l'aller-vers » en associant les citoyens des secteurs concernés

ICI, GRAND POITIERS  
vous invite à

**UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT**  
Pour les circulations piétonnes



**Quartier de Bel-Air, Poitiers**

Diagnostic accompagné par les agentes et agents de la Mission participation citoyenne et les membres du Conseil de développement de Grand Poitiers

**Le samedi 17 mai de 9h à 12h**

Départ : entrée ouest du CSC de la Blaiserie, rue des Frères Montgolfier 86000 POITIERS. **Accueil café à 9h.**

Inscrivez-vous à [conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr) ou au 06 80 45 77 14



ICI, GRAND POITIERS  
vous invite à

**UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT**  
Pour les circulations piétonnes



**Coulombiers**

Diagnostic accompagné par les agentes et agents de la Mission participation citoyenne et les membres du Conseil de développement de Grand Poitiers

**Le samedi 28 juin de 9h à 12h**

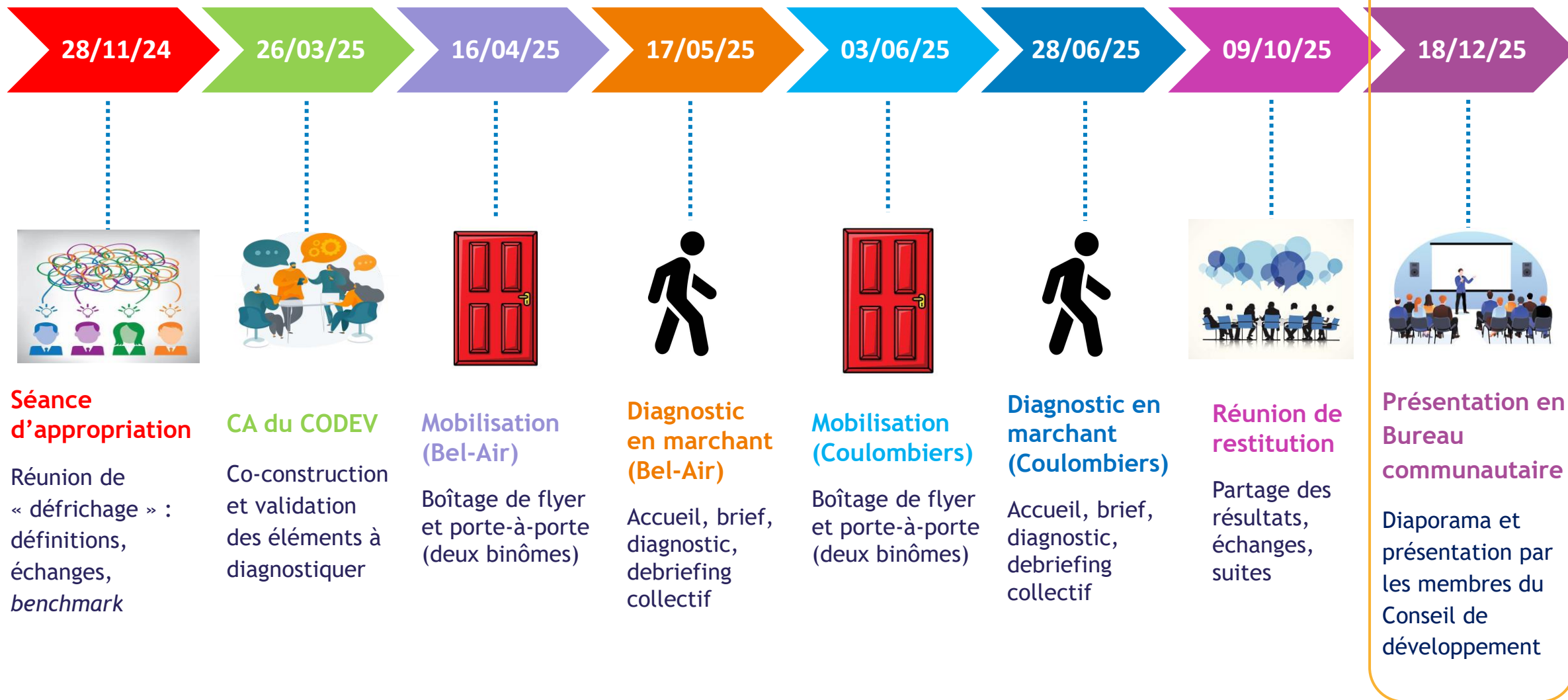
Départ : parvis de la Mairie de Coulombiers, 30 Route nationale 86600 COULOMBIERS. **Accueil café à 9h.**

Inscrivez-vous à [conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr) ou au 06 80 45 77 14



# CALENDRIER DES ÉTAPES

(hors réunions techniques)



# LES DIAGNOSTICS



GRAND POITIERS

communauté urbaine

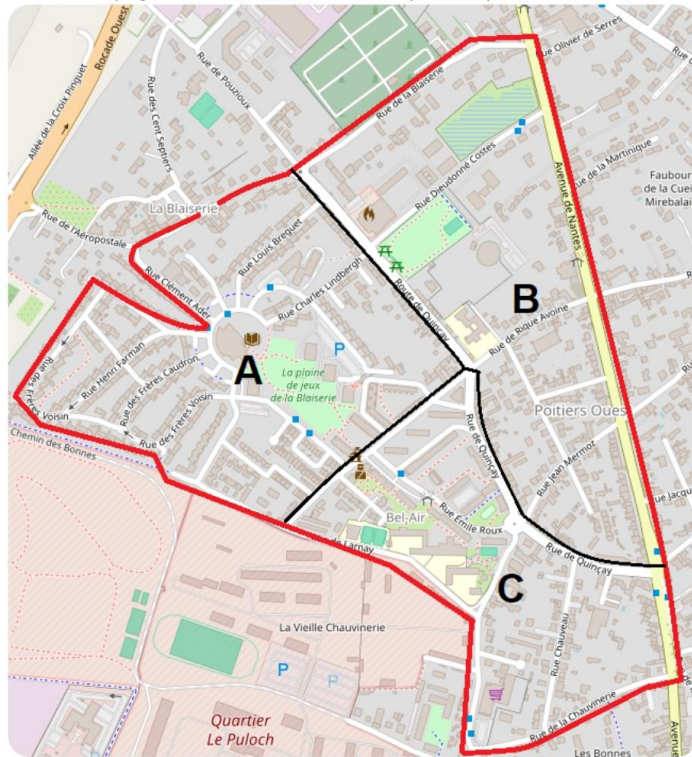


Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# MÉTHODOLOGIE

## Présentation

Découpage en trois de la zone retenue pour le quartier de Bel-Air



### Objectifs

- Évaluer si la circulation piétonne dans le quartier de Bel-Air est sûre et confortable
- Participer à une expérimentation pour le déploiement de futurs plans piétons à l'échelle de grand Poitiers

### Méthode

Diagnostic en marchant :

- Rue par rue dans la zone identifiée, pas d'ordre imposé
- compléter le questionnaire
- cartographier ses observations et remarques à l'aide la grille
- Terminer en remplissant la dernière page sur les trois secteurs prioritaires pour la marche

## Consignes

### Questionnaire

- J'entoure OUI ou NON en face de la question posée.
- Je peux noter en bas de page ("Remarques") les problèmes éventuels observés et/ou les suggestions à apporter.



Rue de la Blaiserie

1) CHEMINEMENTS

Le cheminement piéton est-il continu au moins sur un côté ? ..... OUI NON

La largeur est-elle suffisante pour marcher confortablement ? ..... OUI NON

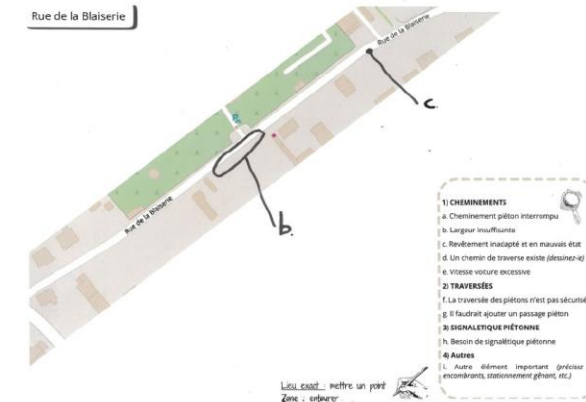
Le revêtement est-il adapté et en bon état ? (ex "non" : trous, racines, etc) ..... OUI NON

Observez-vous un chemin de traverse ? Si oui, faudrait-il l'aménager ? ..... OUI NON

Qualifiez la vitesse des voitures ..... CORRECT / DANGER

### Cartographie

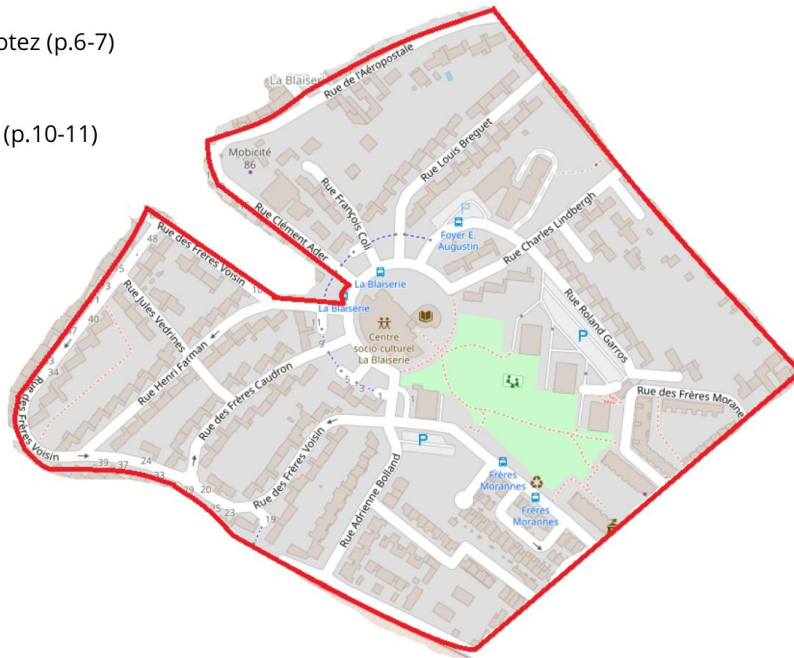
- Je note sur la carte le problème identifié en l'identifiant par une lettre selon la grille affichée.
- Si c'est un lieu exact, je fais un point
- Si c'est une zone, je j'entoure



# MÉTHODOLOGIE

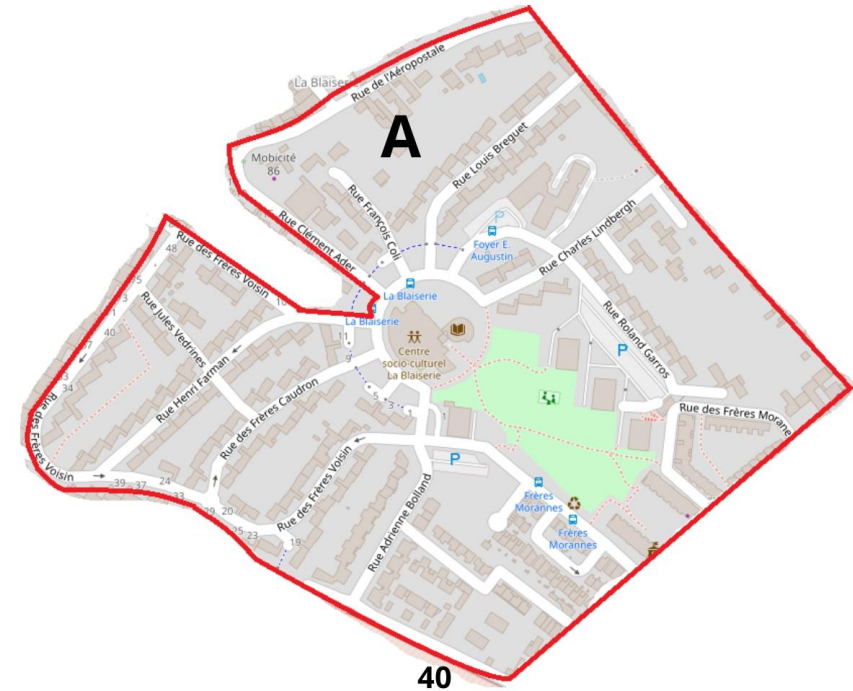
## Zone A

- Rue des Frères Montgolfier, Rue Henri Potez (p.6-7)
- Plaine de jeux (p.8-9)
- Rue de l'Aéropostale, Rue Clément Adler (p.10-11)
- Rue François Coli (p.12-13)
- Rue Louis Breguet (p.14-15)
- Rue Hubert Latham (p.16-17)
- Rue Charles Lindbergh (p.18-19)
- Rue Roland Garros (p.20-21)
- Rue des Frères Morane (p.22-23)
- Rue Hélène Boucher (p.24-25)
- Rue de Larnay (p.26-27)
- Rue Jacqueline Auriol (p.28-29)
- Rue Adrienne Bolland (p.30-31)
- Rue des Frères Voisin (p.32-33)
- Rue des Frères Caudron, Jules Vedrines, Henri Farman (p.35-39)
- Pour terminer : carte des "trois espaces piétons à prioriser" (p.40)



## Pour terminer

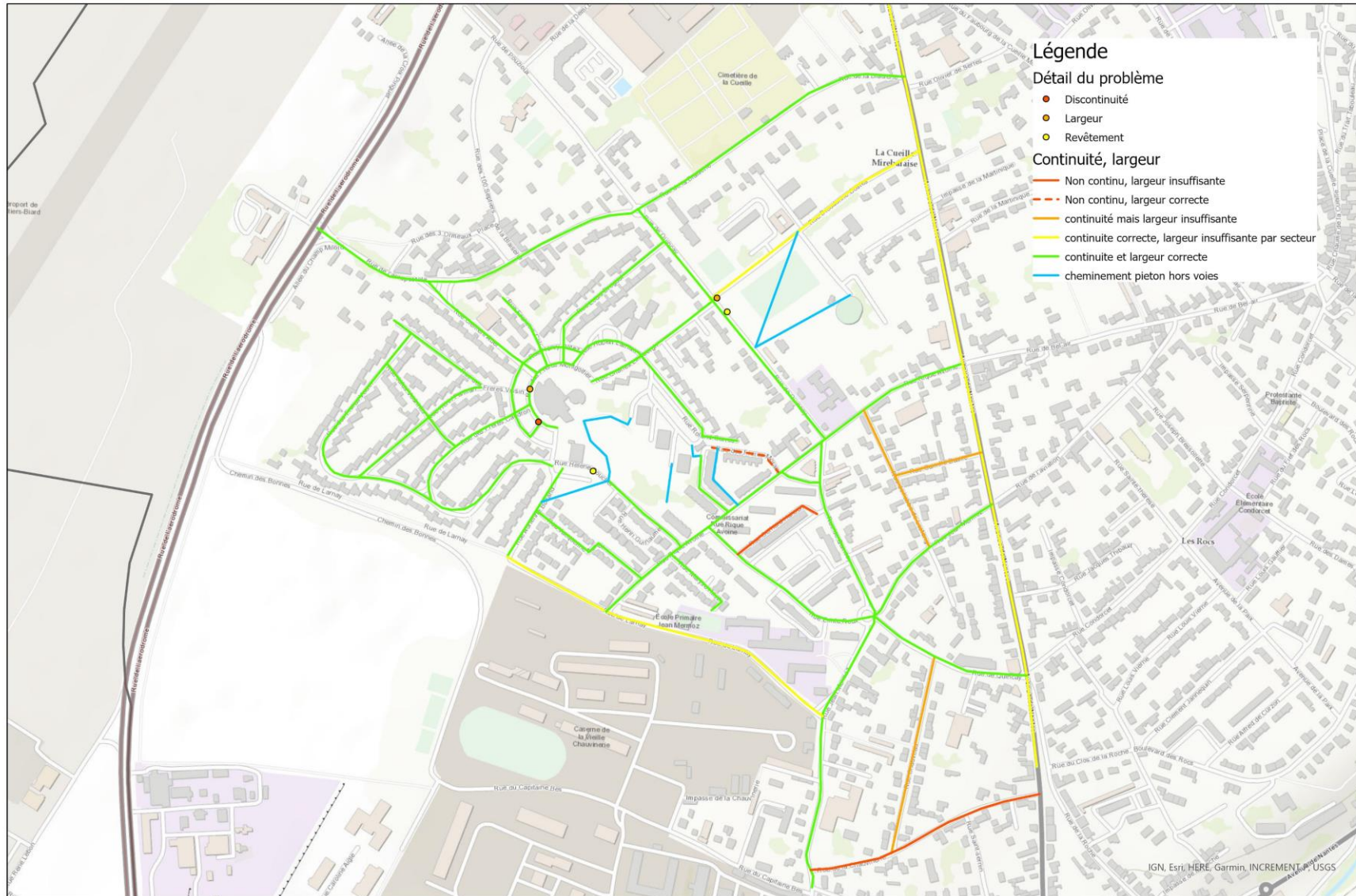
Selon vous, au sein de cette zone, quels sont les trois secteurs prioritaires pour la marche ? Entourez-les puis numérotez-les par ordre d'importance (I. , II. , III.)



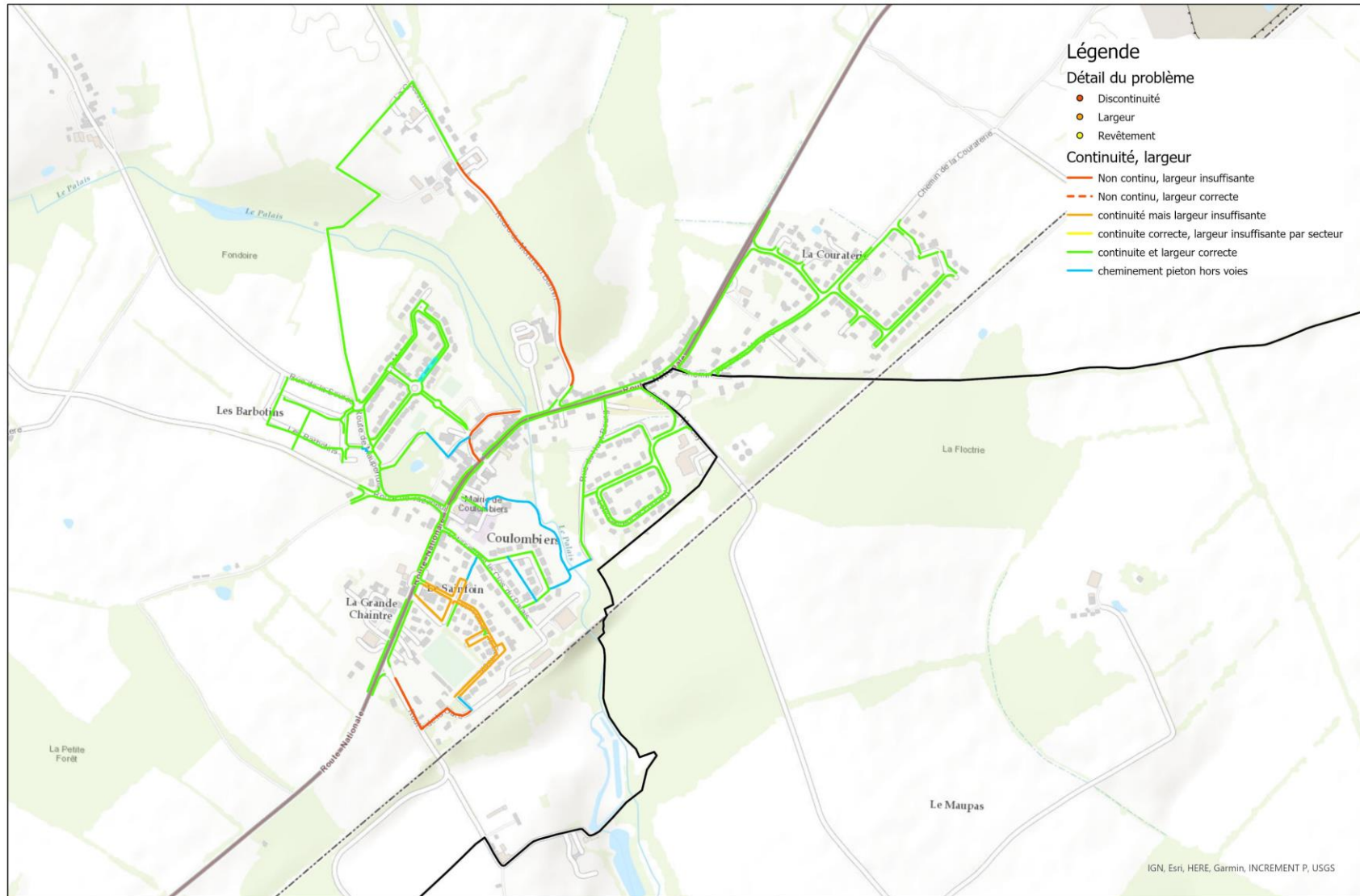
# CARTOGRAPHIE



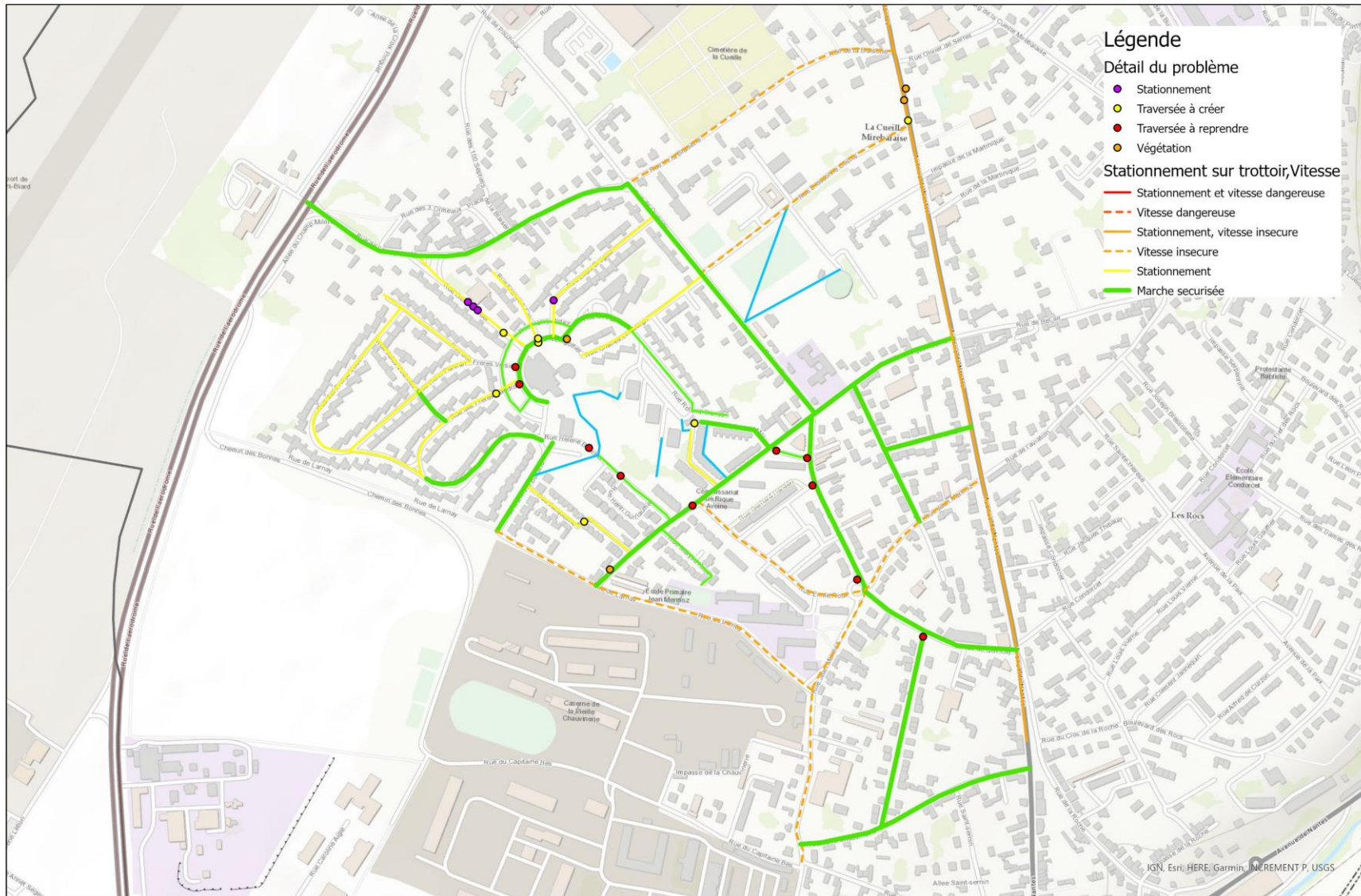
# Diagnostic des trottoirs, Bel-Air (Poitiers)



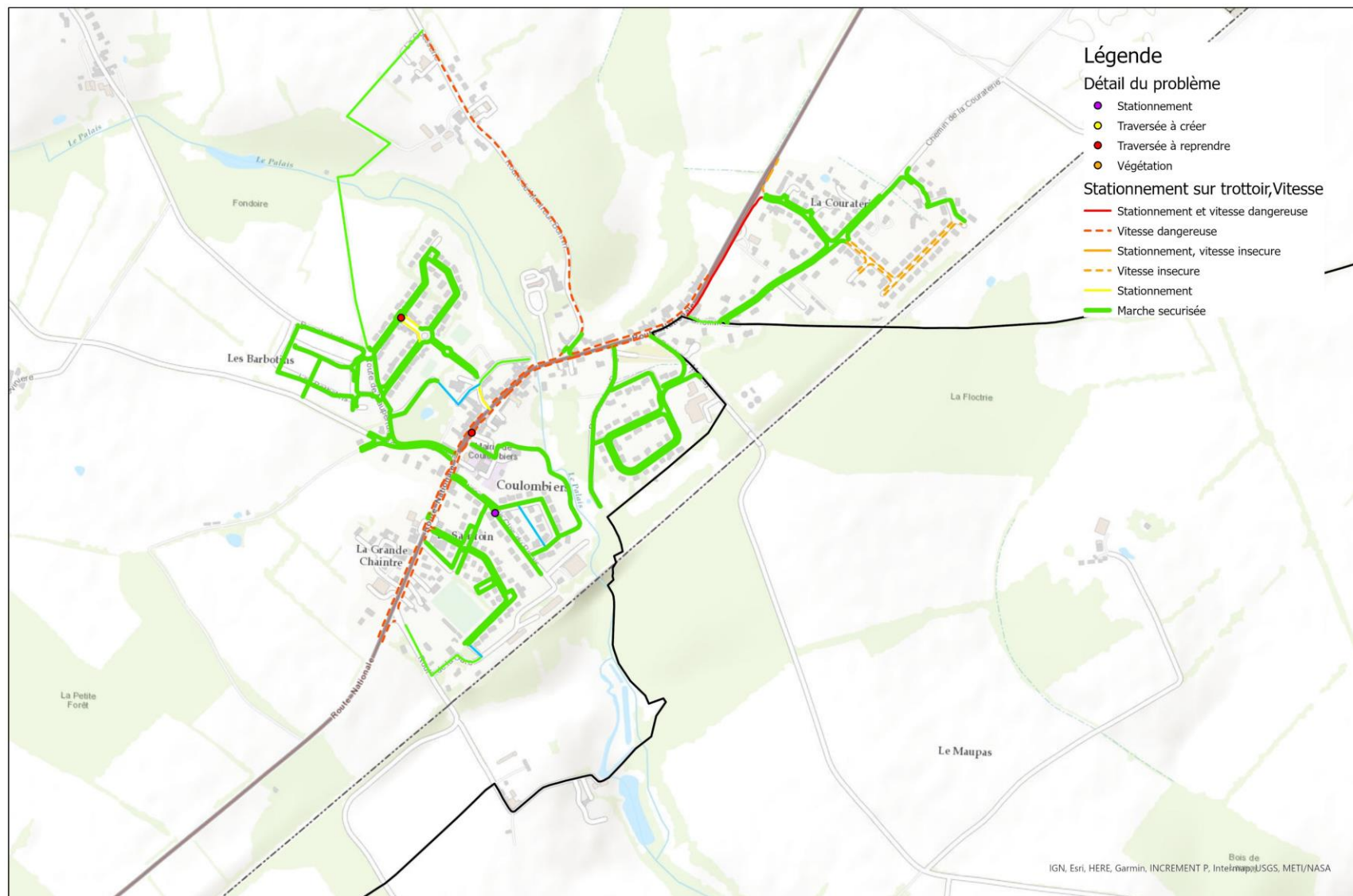
# Diagnostic des trottoirs, Coulombiers



# Diagnostic sécurité, Bel-Air

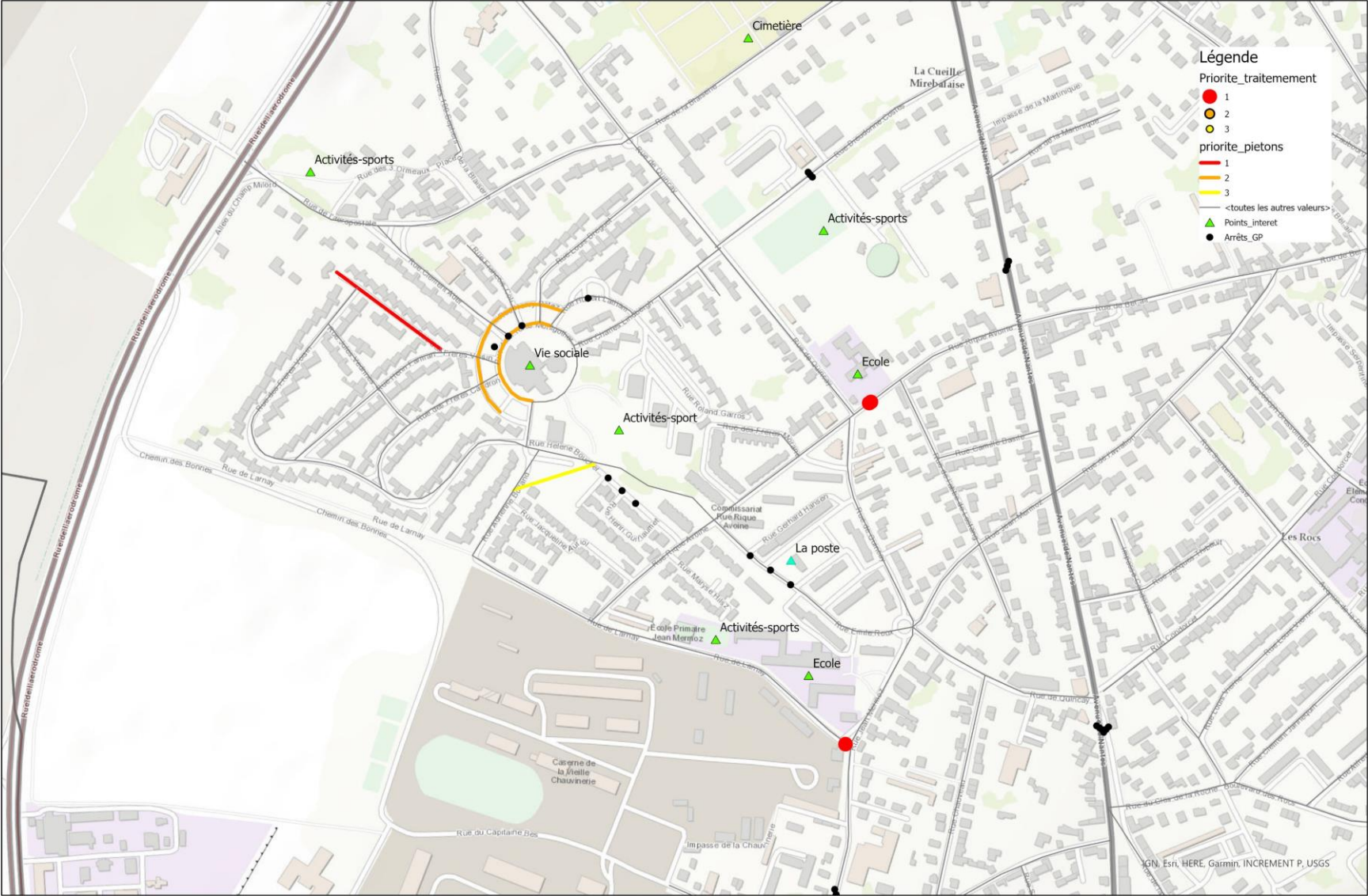


# Diagnostic sécurité, Coulombiers



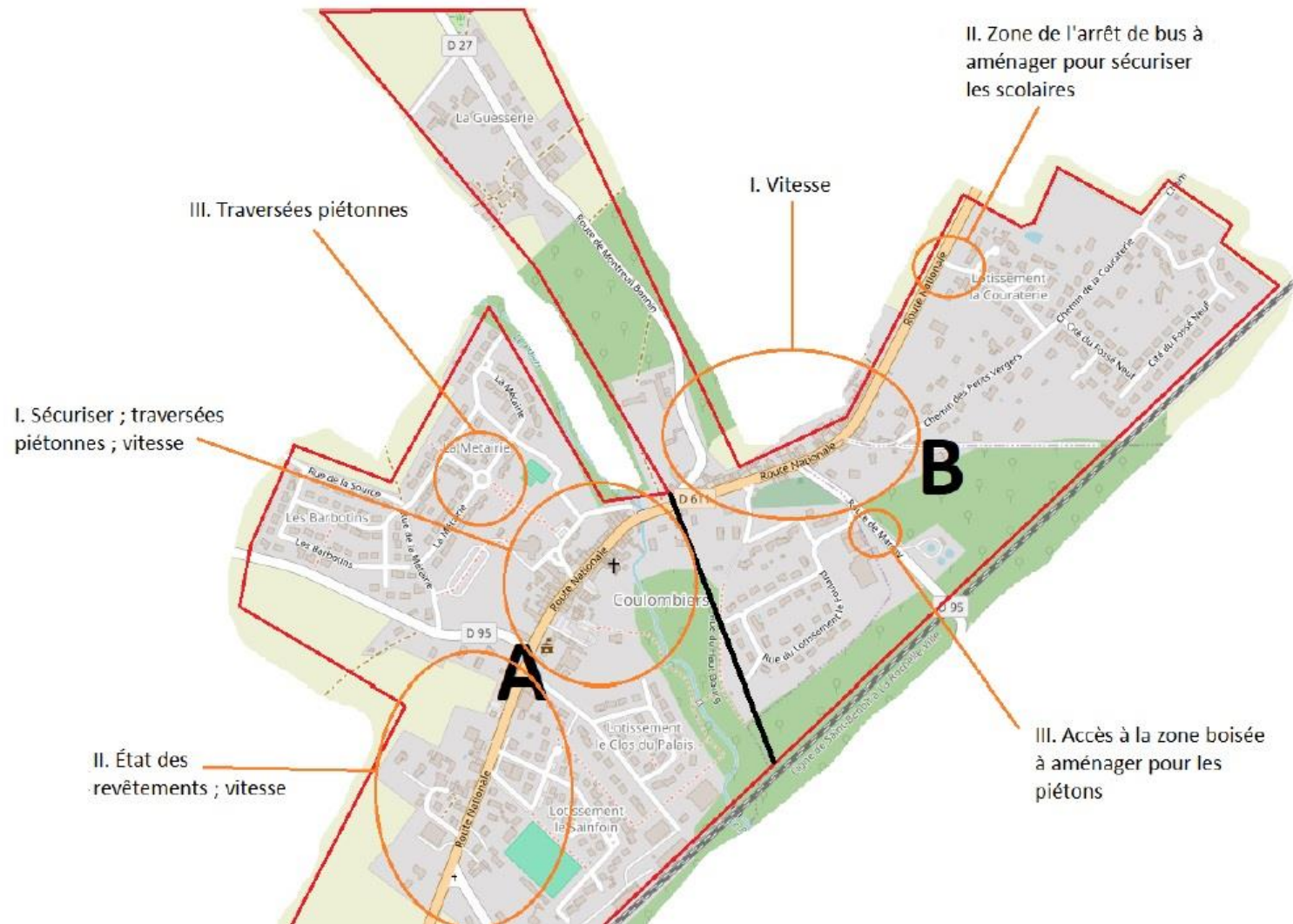


# Diagnostic priorités piétonnes, Bel-Air

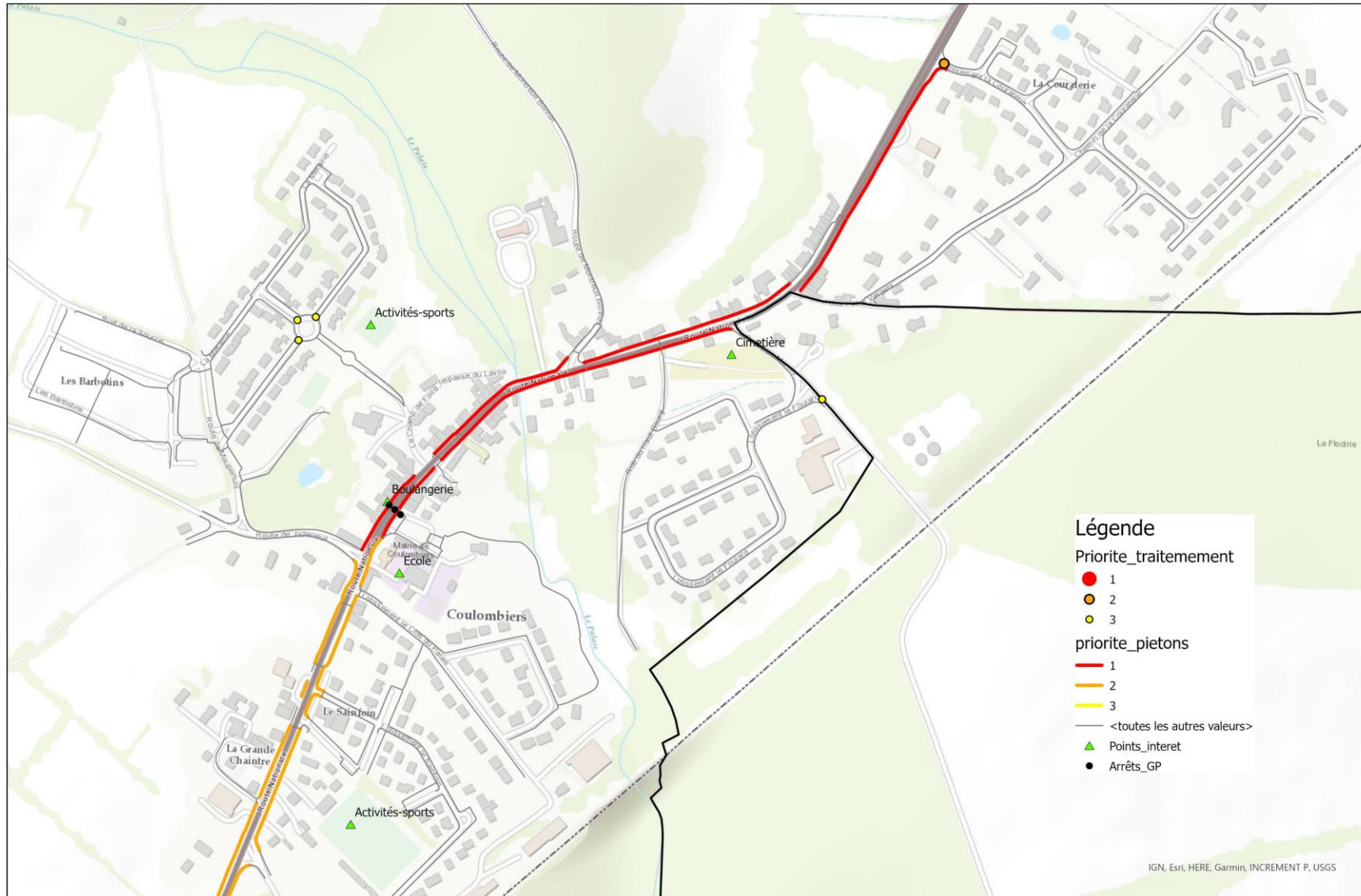


# Diagnostic priorités piétonnes, Coulombiers

Proposition du CR



# Diagnostic priorités piétonnes, Coulombiers



# CONCLUSIONS DE L'EXPÉRIMENTATION



GRAND POITIERS

communauté urbaine



Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# CONCLUSIONS



- Une rencontre CODEV/élus/habitants appréciée
  - Un diagnostic trop exhaustif => se concentrer sur les aires d'attractions et les flux piétons
  - Une traduction cartographique satisfaisante qui traduit les observations faites pendant le diagnostic
- 
- La majorité des problèmes identifiés regroupe 4 points :
    - la vitesse des voitures
    - le stationnement sur trottoir
    - l'entretien de la voirie
    - le manque de jalonnement piéton

# LES SUITES



- Formaliser la méthode sur un document diffusable
- Valoriser ce travail dans le cadre du suivi du Plan de Mobilité par la prochaine équipe d'élus communautaires
- **Participer au déploiement de la stratégie piétonne sur le territoire de Grand Poitiers.**

# PROPOSITIONS DE PISTES DE FONCTIONNEMENT POUR LE PROCHAIN CODEV



GRAND POITIERS

communauté urbaine



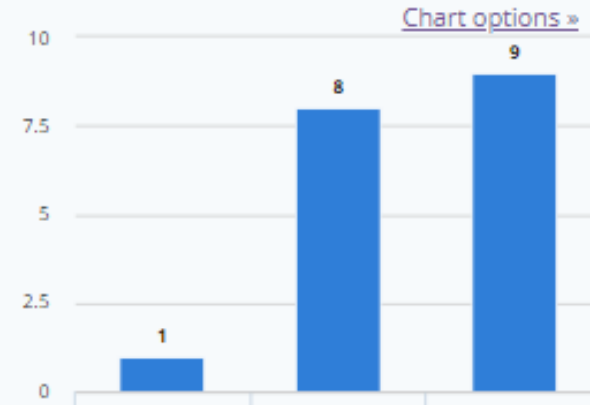
Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS

# CONTEXTE

- « Les promesses de la démocratie intercommunale...au temps des liens ? » de Martin VANIER, géographe, qui pose « les CODEV comme espaces de médiation »
- CODEV de Grand Poitiers en perte de vitesse, CA très actif mais majorité de membres inactifs
- Nécessité de réfléchir au prochain fonctionnement pour une discussion avec la prochaine équipe

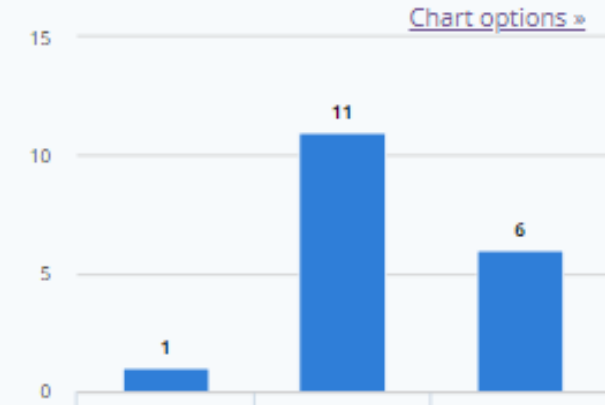


## 1.5 Le CODEV est-il suffisamment visible auprès des élu-es ?



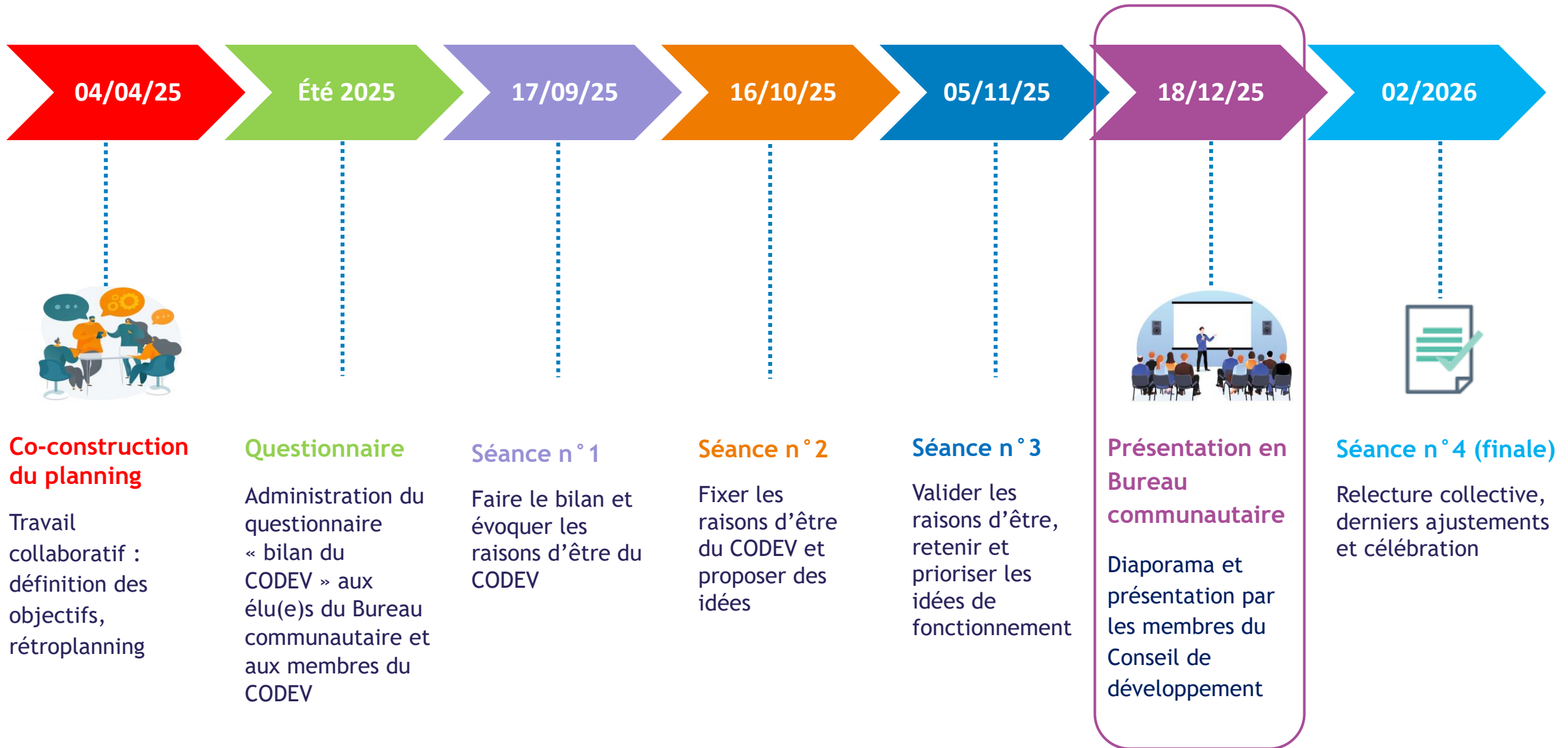
|                 |   |
|-----------------|---|
| Oui tout à fait | 1 |
| Plutôt oui      | 8 |
| Plutôt non      | 9 |

## 1.6 Le CODEV est-il suffisamment visible auprès des habitant-es ?



|                  |    |
|------------------|----|
| Plutôt oui       | 1  |
| Plutôt non       | 11 |
| Non, pas du tout | 6  |

# CALENDRIER DES ÉTAPES



# SÉANCE N° 1



- Faire le bilan (2021-2025)

- Etudier les résultats des questionnaires aux membres et aux élu(e)s communautaires

- Perspectives du CODEV : que faut-il supprimer, renforcer, réduire, créer ?

# SÉANCE N° 2

|  | Priorité : |         |     |
|--|------------|---------|-----|
|  | Majeure    | Mineure |     |
| A. La participation citoyenne intercommunale         | ●●●●       |         | 6   |
| B. La représentativité du territoire                 |            |         |     |
| C. La production d'avis sur les politiques publiques | ●●●●●      |         | 9   |
| D. Aller vers les habitants                          |            | ●●●●●   | 7   |
| E. L'évaluation des politiques publiques             | ●          | ●●●     | 1-3 |
| F. L'expérimentation des pratiques                   | ●●●●       | ●●●●    | 4-5 |
| G. L'interpellation des pouvoirs publics             | ●●●        |         | 3   |
| H. Agir comme interface habitants-collectivité       | ●●●●       | ●●●     | 5-3 |
| I. Diffuser la connaissance                          | ●●         | ●●●     | 2-2 |
| J. Prospective                                       | ●●●●       | ●●●●    | 4-4 |

- Formaliser les raisons d'être du CODEV
- Faire émerger des idées



# SÉANCE N° 3

## LES RAISONS D'ÊTRE DU CODEV

« Le Conseil de développement de Grand Poitiers a pour mission de **faire participer** des citoyen(ne)s à l'élaboration et au suivi des politiques de la Communauté urbaine, notamment en produisant des avis éclairés.

Il est **citoyen, pluriel** et donc organisé pour **dépasser les intérêts de ses membres** et permettre l'expression d'une **pensée construite et collective** basée sur **l'expertise d'usage** et orientée vers **l'intérêt général**.

Il agit à la fois comme **relais** des habitant(e)s de l'intercommunalité et comme laboratoire d'idées avec **l'expérimentation de nouvelles pratiques** ancrées dans la réalité du territoire.

Il **interpelle les pouvoirs publics** sur les grands enjeux sociétaux et les signaux faibles et peut ainsi conduire des travaux de prospective et participer à la **diffusion des connaissances**.

Sans que ce sujet soit au centre de ses priorités, le Conseil peut **associer et mobiliser les habitant(e)s** de Grand Poitiers de manière ponctuelle.

Enfin, il considère **l'évaluation** des politiques publiques comme un investissement trop important en termes de technicité, de moyens et de temps pour être menée à bien par le Conseil. »

- Validation des raisons d'être du CODEV
- Réflexion et vote des idées issues de l'atelier n°2

# SÉANCE N° 3

| <b>Bonnes idées mais non-prioritaires :</b>  | <b>Idées essentielles :</b>   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Des saisines co-construites avec les élu(e)s</li><li>- La présence continue des membres du CODEV</li><li>- Associer le CODEV aux travaux de Grand Poitiers<ul style="list-style-type: none"><li>- L'élection sans candidat</li></ul></li><li>- Privilégier le consensus, la décision à zéro objection<ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir une vision du mandat</li><li>- Être composé de 100 membres</li></ul></li><li>- Recruter les membres uniquement au tirage au sort sur toutes les communes de Grand Poitiers</li><li>- Tirer au sort 50% des membres et recruter l'autre moitié sur volontariat sur toutes les communes de Grand Poitiers<ul style="list-style-type: none"><li>- Indemniser les membres</li></ul></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Des saisines formalisées, claires et précises</li><li>- Un accès facilité aux informations et aux services de la collectivité</li><li>- Être associé le plus en amont possible et avoir une vision du calendrier de la collectivité<ul style="list-style-type: none"><li>- Un(e) élu(e) référent(e)</li><li>- Une co-présidence mixte</li><li>- Un animateur/une animatrice</li><li>- Un comité d'animation</li></ul></li><li>- Un engagement assidu sur les travaux<ul style="list-style-type: none"><li>- Être 100% citoyen</li></ul></li><li>- Exclure les éventuelles candidatures d'élu(e)s exerçant un mandat local<ul style="list-style-type: none"><li>- Tendre vers la représentativité du territoire</li><li>- Proposer de participer « à la carte » aux travaux du CODEV</li></ul></li><li>- Des moyens humains, logistiques, numériques et de communication<ul style="list-style-type: none"><li>- Un budget dédié</li><li>- La prise en charge des divers frais</li></ul></li><li>- Formaliser les relations par le biais d'une charte/d'un cadre de coopération</li></ul> |

# LES SUITES

**60**

Créé en 2002, il a été renouvelé à chaque élection municipale.

**Conseil de Développement de GRAND POITIERS**

Lieu de dialogue et de propositions citoyennes, le Conseil de développement est un groupe neutre de citoyens et de citoyennes bénévoles qui s'impliquent dans les politiques publiques menées par la communauté urbaine de Grand Poitiers. Grâce à son regard d'usager, il enrichit le débat par la rédaction d'avis et de propositions.

Il est composé de **60 personnes volontaires** issues de l'ensemble des 40 communes, de tous âges et respectant la parité. Certains membres sont des **représentants et représentantes d'assemblées citoyennes locales**. Ponctuellement, le Conseil est rejoint par d'autres acteurs et actrices du territoire (experts, techniciens...) pour traiter des sujets précis.

**Comment ça marche ?**

- Une **co-présidence** représente le Conseil auprès de Grand Poitiers.
- L'ensemble des membres du conseil se réunit deux fois par an en **plénière**. Ces temps d'échanges sont l'occasion de donner les orientations et les thèmes de travail, de présenter les travaux des groupes de travail et d'adopter les contributions.
- Les **groupes de travail** réunissent les membres volontaires, répartis par thèmes. Ils peuvent être élargis à des personnes extérieures au Conseil pour rechercher la diversité des points de vue et des expertises.
- Les **membres du Conseil** de développement et les **élus(e)s** de Grand Poitiers sont amenés à **se rencontrer régulièrement**.

**3 missions principales :**

- Donner un avis citoyen en amont d'un projet
- Evaluer les politiques publiques communautaires
- Réfléchir aux enjeux de société de demain pour nourrir les politiques de Grand Poitiers

**Les sujets :**

Le Conseil de développement peut être mandaté par les élus(e)s communautaires de Grand Poitiers. Il peut également s'auto-saisir sur un sujet concernant le territoire.

Les sujets traités sont aussi variés que les compétences gérées par Grand Poitiers (économie, transitions énergétiques, mobilité, logement-social-habitat, accueil, solidarité, alimentation, santé, mieux-vivre ensemble, aménagement et équilibre des territoires...).

*Exemple de forme du livrable*

- Travail de mise en forme de l'atelier 3 pour une proposition de livrable
- Examen et validation de la proposition par les membres du CODEV lors d'une dernière séance en février 2026
- Transmission aux nouveaux élu(e)s communautaires pour discussion et débat

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

## Contacts :

Conseil de développement de Grand Poitiers

[conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr)

05 49 30 22 56



GRAND POITIERS

communauté urbaine



Conseil de  
Développement  
de GRAND POITIERS